

**CONSEIL DE QUARTIER DU 21 MAI 2019
SAINT-HUBERT / LELONG / SENART
(Salle de répétition de l'Astral)**

Ouverture de la séance par Mme la Présidente du Conseil de Quartier à 20h30 par :

Valérie DOLLFUS
**Adjointe au Maire en charge des ressources humaines, des affaires générales
et de l'informatique**

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER

- I. Synthèse des résultats du questionnaire « Montgeron 2030 »
- II. Réflexion collective, par groupes

SYNTHESE DES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE « MONTGERON 2030 »

PROFIL-TYPE DES REpondANTS

Les **995 répondants** se trouvent principalement au sein des trois tranches d'âge suivantes :

- 30-44 ans (27%)
- 60-74 ans (27%)
- 45-59 ans (26%)

Viennent ensuite les 75 ans et plus (13%) et les 18-29 ans (7%), cette dernière catégorie étant sous-représentée par rapport à sa proportion dans la population française (23%).

On constate également une surreprésentation des citoyens qui résident à Montgeron depuis plus de 20 ans (54% des répondants contre 31% au sein de la population de la ville).

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE DANS DIFFERENTS DOMAINES

Les trois domaines considérés comme étant les plus positifs sont :

- **L'information municipale** (93% de jugements positifs)
- **Les espaces verts, parcs et jardins** (87% de jugements positifs)
- **La démocratie locale** (conseils de quartiers, réunions publiques) (85% de jugements positifs)

Les trois domaines considérés comme étant les moins positifs sont :

- Les finances locales (51% de jugements positifs)
- La circulation et le stationnement (49% de jugements positifs)
- La construction de logements sociaux (48% de jugements positifs)

EFFORTS FAITS PAR LA MUNICIPALITE EN MATIERE D'INFORMATION

Si 80% des répondants considèrent que la municipalité fait suffisamment d'efforts pour informer les habitants et de ses projets et réalisations, seuls 50% considèrent qu'elle est suffisamment à l'écoute et 35% estiment qu'elle tient compte de l'avis des habitants avant de prendre une décision importante.

PERCEPTION DE L'ACTION DE LA MUNICIPALITE EN CE QUI CONCERNE...

- **L'usage de l'argent des impôts communaux** : 64% des répondants considèrent que les impôts sont bien ou très utilisés, contre 27% qui estiment le contraire
- **Le travail accompli par la municipalité** : 74% des répondants considèrent que celui-ci est bon ou très bon, contre 19% qui estiment le contraire
- **L'action dans mon quartier** : 50% des répondants considèrent que celle-ci est bonne ou très bonne, contre 39% qui estiment le contraire

PROBLEMES PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les différentes propositions formulées, les répondants jugent qu'il conviendrait dans les prochaines années de s'occuper prioritairement :

- Du **soutien au commerce de proximité** (34,4%)
- De la **sécurité des habitants** (34,3%)
- Des **transports en commun** (28,3%)
- De la **circulation et du stationnement** (27,9%)
- Des **finances locales** (impôts, gestion budgétaire...) (27,3%)

ACTIONS JUGEES PRIORITAIRES ET UTILES POUR LES PROCHAINES ANNEES

Parmi les opérations proposées, sont jugées prioritaires :

- La **création de cabinets médicaux** (pour 690 répondants)
- La **construction d'un pont sur la Seine** (pour 547 répondants)
- Le **soutien au commerce de proximité** (pour 439 répondants)
- Le **développement durable** (rénovation thermique, véhicules électriques...) (pour 319 répondants)
- Le **développement des liaisons cyclables et piétonnes** (pour 319 répondants)

CARACTERISTIQUE DE LA VILLE REVEE EN 2030

A la question de savoir comment ils définiraient la ville dont ils rêvent en 2030, les Montgeronnais ont répondu, dans l'ordre suivant :

1. Une ville plus humaine (services aux personnes, accessibilité, éducation...)
2. Une ville plus pratique (transports, services publics, commerces...)
3. Une ville plus verte (développement durable, valorisation du patrimoine vert...)
4. Une ville plus connectée (réseaux, services en ligne, télétravail...)
5. Une ville plus dynamique (construction de logements, développement économique...)

REFLEXION COLLECTIVE

Par petits groupes (10/12 personnes), les participants sont invités à réfléchir autour de 3 questions :

1. QUE PROPOSEZ-VOUS POUR VOTRE QUARTIER A HORIZON 2030 ?

La limitation de la circulation de transit est tout d'abord souhaitée, de même que la création d'un nouveau franchissement de Seine qui, s'il dépasse largement les frontières du quartier, aurait un impact bénéfique pour les conditions de vie de l'ensemble des Montgeronnais.

L'enfouissement des réseaux est aussi souhaité, de même que l'implantation d'une maison médicale.

Par ailleurs, la préservation de la diversité commerciale apparaît comme essentielle.

Enfin, la mise en place d'une navette reliant les rues proches de la voie SNCF et de la rue de Concy au Marché est attendue.

2. QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRIORITES A TRAITER DANS VOTRE QUARTIER ?

Il est tout d'abord proposé de poursuivre la démarche engagée en faveur de d'apaisement de la circulation automobile et de développement des circulations douces.

La réfection des voiries doit également être poursuivie aux dires des riverains, ainsi que l'amélioration des conditions de stationnement aux abords du marché, de l'Astral, de la gare et des boulangeries (avec, pourquoi pas, la création d'arrêts minutes à certains endroits ou l'extension de la zone bleue).

Enfin certains riverains évoquent la nécessité de sécuriser l'entrée de la résidence Vandeville.

3. QUELLES PROPOSITIONS CONCRETES PROPOSEZ-VOUS ?

L'ajout de bancs sur la Pelouse est évoqué par certains, ainsi que la mise en place de boîtes à livres.

La création d'un pédibus est aussi proposée, de même que la végétalisation de l'esplanade de l'Astral.

Enfin, certains habitants proposent la mise en place de sanitaires publiques, tandis que d'autres y sont opposés.

N.B. : Par souci de neutralité en période électorale, il n'y aura exceptionnellement pas de conseil de quartier à l'automne 2019. Merci de votre compréhension.